

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT D'ÉVALUATION EN ORTHOPHONIE

Chers parents ou tuteurs,

Pour mieux comprendre les besoins de votre enfant et lui offrir un programme scolaire qui répond à ses besoins, nous recommandons que _____ (nom de l'élève) subisse une évaluation orthophonique. Ces évaluations sont conformes aux politiques du Conseil scolaire et aux règlements du ministère de l'Éducation.

Direction _____ Nom de l'école _____

Élève: _____ Année: _____ Date de naissance: _____

Parents/tuteurs : _____

Adresse : _____

Téléphone (maison/cell) : _____ Téléphone (bureau) : _____

Mon enfant comprend et s'exprime mieux en français, anglais ou autre _____

Le secteur d'orthophonie du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières (CSCDGR) a reçu une demande d'évaluation des habiletés de communication de mon enfant en raison d'inquiétudes au niveau de son langage, de sa parole ou de son rendement académique. Le but de l'évaluation est de vérifier si il ou elle éprouve des difficultés de communication ou non, et, si oui, de déterminer les sphères affectées (compréhension, expression ou parole) et la sévérité des difficultés (léger, modéré ou sévère). L'orthophoniste verra mon enfant en situation individuelle afin d'administrer des tests standardisés ou des tâches informelles (répondre à des questions ou raconter une histoire) et, si nécessaire, observer mon enfant en situations naturelles (en classe ou lors d'une récréation).

Je comprends que :

- les avantages d'une telle évaluation visent à déterminer i) les forces, les faiblesses et les besoins de mon enfant quant à sa communication et ii) les stratégies favorisant le développement de sa communication et de son rendement académique;
- les risques associés à l'évaluation incluent, entre autres, la possibilité de devoir rattraper l'enseignement manqué en raison de son retrait de la classe pour être évalué, de la fatigue après une session d'évaluation exigeant un certain niveau d'attention et de concentration ainsi que la possibilité que je ne sois pas d'accord avec les résultats de l'évaluation;
- les alternatives à cette évaluation comprennent, entre autres, une évaluation de sa communication par une orthophoniste en pratique privée, à mes frais (je peux contacter l'orthophoniste du CÉNO, afin d'obtenir une liste d'orthophonistes en pratique privée), ou le choix de ne pas procéder à l'évaluation de sa communication;
- une des conséquences de ne pas procéder à l'évaluation est le risque de ne pas savoir si mon enfant éprouve des difficultés de communication et, le cas échéant, de ne pas pouvoir mettre en place des stratégies favorisant son développement langagier et son rendement académique.

Oui, j'autorise que mon enfant soit évalué.

Non, je n'autorise pas que mon enfant soit évalué.

L'orthophoniste devra peut-être enregistrer (visuel ou audio) mon enfant lors de certaines tâches d'évaluation. Par exemple, il est plus agréable et naturel pour l'enfant que ses réponses soient enregistrées puis par la suite écoutées et écrites que de les écrire en même temps que l'enfant parle. Les enregistrements de mon enfant seront effacés dès que l'évaluation sera terminée.

Oui, j'autorise que l'orthophoniste enregistre mon enfant au cours de l'évaluation.

Non, je n'autorise pas que l'orthophoniste enregistre mon enfant au cours de l'évaluation.

L'orthophoniste du CÉNO devra recueillir, utiliser et divulguer de l'information personnelle sur la santé de mon enfant, qui est nécessaire pour l'évaluation et l'outillage des personnes impliquées dans le développement de sa communication et de son rendement académique. L'orthophoniste devra donc consulter, en toute confidentialité et lorsqu'approprié,

- le personnel scolaire (ex. l'enseignant, l'aide-enseignant, le technicien en éducation spécialisé)
- le personnel des services aux élèves du conseil (ex. l'orthophoniste et l'aide-orthophoniste, le psychométricien, le conseiller pédagogique, la travailleuse sociale)
- le dossier scolaire de l'Ontario (ex. bulletins, plans d'enseignement individualisé, rapports de divers professionnels)
- des agences externes: _____

Oui, j'autorise la collecte, l'utilisation et la divulgation de l'information personnelle sur la santé de mon enfant.

Non, je n'autorise pas la collecte, l'utilisation et la divulgation de l'information personnelle sur la santé de mon enfant.

Il est recommandé que l'orthophoniste du CÉNO partage les résultats de l'évaluation et les recommandations avec le personnel scolaire et le personnel des services aux élèves du conseil (p.ex. orthophoniste et aide-orthophoniste) et qu'elle insère une copie du rapport dans le Dossier scolaire de l'Ontario (DSO). Une copie du rapport me sera également remise.

Oui, j'autorise le partage des résultats et des recommandations avec le personnel scolaire et le personnel des services aux élèves du conseil.

Non, je n'autorise pas le partage des résultats et des recommandations avec le personnel scolaire et le personnel des services aux élèves du conseil.

Oui, j'autorise qu'une copie du rapport soit insérée au Dossier scolaire de l'Ontario (DSO).

Non, je n'autorise pas qu'une copie du rapport soit insérée au Dossier scolaire de l'Ontario (DSO).

*Si je ne consens pas à ce que l'orthophoniste et/ou l'aide orthophoniste partage des renseignements relatifs à mon enfant avec les autres membres de l'équipe scolaire, il sera alors ma responsabilité de les informer.

Je comprends que certaines informations personnelles sur la santé (ou autres) pourraient être divulguées

- s'il y a des doutes raisonnables ou des preuves qu'un enfant est abusé ou négligé ou que la vie de quelqu'un est en danger;
- s'il y a une demande d'information ou de dossier par ordonnance légale de la Cour;
- s'il y a une inspection du Ministère ou d'un Ordre professionnel.

Je comprends que si j'ai des questions ou des inquiétudes par rapport à ces consentements, je peux contacter

- l'orthophoniste du CÉNO au (705) 806-6673, poste 205
- l'orthophoniste du Conseil au (705) 232-2085
- la direction de l'école;
- l'Ordre des audiologistes et des orthophonistes de l'Ontario ou
- le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario.

Je peux appeler l'orthophoniste si je désire révoquer ces consentements mais la révocation n'aura pas d'effet rétroactif. Je comprends que je peux retirer tous les consentements autorisés à tout moment en communiquant avec l'orthophoniste, Myriam Génier du Consortium pour les élèves du nord de l'Ontario.

J'ai les inquiétudes suivantes par rapport à la parole ou au langage de mon enfant :

Mon enfant reçoit présentement des services d'orthophonie d'une autre agence Oui Non (veuillez spécifier): _____

Signature du parent/tuteur _____

Date _____

Le Consortium s'engage, par l'entremise de son personnel, à respecter la Loi 49, c'est-à-dire à préserver le caractère confidentiel des renseignements personnels recueillis au moyen de ce formulaire et à n'utiliser ceux-ci que pour les fins pour lesquelles ils ont été recueillis ou à des fins compatibles.